

L'an deux mille vingt-trois, le six-juillet,

Le Bureau du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional du Verdon s'est réuni à 9h00 à la salle Rébory, domaine de Valx à Moustiers Sainte Marie sous la présidence de M. Bernard CLAP.

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
21	12 + 2	14
Total des voix : 19		

Etaient présents :

7 représentants des communes (1 voix chacun) : Jean-Pierre HERRIOU (Moissac-Bellevue) ; Arlette RUIZ (St Julien le Montagnier) ; Antoine FAURE (Aups) ; Bernard CLAP (Trigance) ; Jean-Marie PAUTRAT (Allons) ; Jacques ESPITALIER (Quinson) ; Philippe MARANGES (Castellane)

2 représentants des établissements publics de coopération intercommunale: (1 voix) : Christophe BIANCHI (Durance Luberon Verdon Agglomération); Michèle BIZOT-GASTALDI (Communauté de communes Alpes Provence Verdon)

1 représentant des départements (2 voix) : Claude BONDIL (Conseil départemental des Alpes de Haute Provence)

2 représentants de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (3 voix chacun) : **Sophie VAGINAY-RICOURT et Jean-Charles BORGHINI**

Délibération
n°23_07_B5_08

Ont donné pouvoir (1 voix chacun) : Jean-Pierre BAGARRE (Aiguines) à Antoine FAURE ; Magali STURMA-CHAUVEAU (Rougon) à Michèle BIZOT-GASTALDI

Tarifs des animations pédagogiques du Parc du Verdon sur le domaine de Valx ou hors les murs- 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu la loi sur les collectivités territoriales,
Vu la régie de recette mise en place pour la vente d'animations pédagogiques sur le domaine de Valx

Vu la délibération du Bureau en date du 16 mars 2023 relative aux tarifs 2023 des animations pédagogiques

Depuis 2019, le Parc du Verdon développe des animations pédagogiques sur le domaine de Valx. En 2021, quelques demandes des communes et des acteurs du territoire nous ont incités à proposer ces animations pédagogiques hors les murs à partir de 2022. Cette année, une réflexion a été engagée à propos des tarifs des animations réalisées les week-end et jours fériés ainsi que les tarifs pour les acteurs de type tours opératoires et commerciaux.

Le Parc est de plus en plus sollicité par des acteurs vendant des produits touristiques à des groupes de visiteurs pour nos animations pédagogiques du domaine de Valx.

Les tarifs qui avaient été votés pour les groupes constitués de scolaires, collectivités, ACM (accueil collectif de mineurs), association à but non lucratif avaient été calculés au plus juste de nos coûts :

Or, dans un souci d'équilibre budgétaire, il ne semble pas viable de faire profiter de ces tarifs aux commerciaux ; il est ainsi proposé de délibérer **sur de nouveaux tarifs** pour les groupes constitués de particuliers, CE, entreprises, associations à but lucratif et commerciaux, tours opérateurs : ou pour les animations commandées en week-end et jours fériés.

	Prix de vente aux particuliers			Prix de vente aux groupes En semaine		Prix de vente aux groupes En week-end et férié	
	Adulte (dès 16 ans)	Tarif réduit	Enfant (de 5 à 15 ans)	Groupe constitué de scolaires, ACM, association à but non lucratif, collectivité).	Groupe constitué de particuliers, CE, entreprises, associations à but lucratif et commerciaux, tours opératrices.	Groupe constitué de scolaires, ACM, association à but non lucratif, collectivités	Groupe constitué de particuliers, CE, entreprises, associations à but lucratif commerciaux, tours opératrices
Module d'animation pour la demi-journée							
Visites	10,00 €	8,00 €	5,00 €	130,00 €	150,00€	180,00 €	200,00€
Ateliers pédagogiques (avec matières premières)	18,00 €	15,00 €	10,00 €	180,00 €	200,00€	230,00 €	270,00€
Forfait déplacement sur le territoire (communes du Parc) et villes-portes				+40 €	+140 €	+40 €	170 €
Forfait déplacement hors territoire (communes hors Parc)				+40 €	+160 €	+40 €	200 €

REÇU EN PREFECTURE

le 12/07/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-250401072-20230706-DEL23_07_B5

Gratuité pour les moins de 5 ans

Tarifs par personne et nets de taxes (TVA non applicable)

Tarif de groupe : 15 personnes maximum / 1 seul paiement groupé

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Bureau

- approuvent les tarifs de vente 2023 des animations réalisées par le Parc dans le cadre du programme pédagogique de Valx tels que modifiés et présentés ci-dessus ;
- et autorisent le Président à signer toute pièce utile à la poursuite de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Suivent les signatures

Pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire

Après transmission en Préfecture

Le
et publication le

